Rapport

D'un mémoire de monsr Puaux sur les fractures

Le mémoire de monsr Puaux tend à prouver que dans certaines fractures, et surtout dans celles qui sont compliquées de lésion aux parties molles, et d'un dérangement considérable des pièces fracturées, il est très dangereux de s'opiniâtrer à maintenir les dernières en place, et de les y remettre à chaque pansement comme il l'a vu pratiquer pendant cinq ans dans un grand hôpital où il étoit en qualité d'élève. Le mauvais succès dont il a été témoin ayant excité son attention, il ne vit que cette cause à laquelle il pût les attribuer, et pensa que l'irritation qui doit en être la suite, pouvoit renouveller l'inflammation, attirer des suppurations abondantes, et exciter dans les parties nerveuses des spasmes fort nuisibles. Aussi monsr Puaux s'est il éloigné de cette pratique, bien persuadé que si on doit se proposer de remettre les membres dans l'état qui leur est le plus naturel, il est bien plus important de conserver la vie aux blessés. Il confirme ces principes par trois observations de fractures très graves, deux à la jambe et une à l'avant bras, guéries par ses soins avec un peu de difformité à la vérité, mais si peu remarquable que les malades n'en ont pas été gênés dans la suite. Le mémoire est terminé par deux obser-vations sur l'extirpation d'une portion de l'épiploon altérée

ARC
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
carton 34 n°70

dans des hernies étranglées sans y faire de ligatures. l'académie doit des remerciemens à monsr Picaux dont le travail peut être de quelqu'utilité.

A Paris ce 20 Janv. 1783

Sabatier

150.